



Union syndicale de la santé et de l'action sociale CGT du Cher

8, place Malus - 18000 Bourges

Tel : 02 48 50 55 38. E-Mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bourges le 6 septembre 2016

L'USD CGT du cher, appelle le 15 septembre 2016, tous les salariés de la santé, du médico-social et du social, public/privé à se mobiliser pour s'exprimer sur leurs conditions de travail.

Alors que le ministère de la santé fait la sourde oreille suite aux drames successifs qui tourmentent actuellement les établissements de santé, l'USD du Cher fait un constat alarmant sur le contexte de dégradation et de tension des conditions de vie au travail vécues par les salariés et qui doit nécessiter que les professionnels se mobilisent et prennent la parole.

La souffrance des travailleurs dans les EHPAD et les hôpitaux du département du Cher engendre aussi le besoin de révolte et la nécessité de se mobiliser, comme seule solution clé pour lutter contre la précarisation des conditions de travail. Par ailleurs, la privatisation de certains secteurs du milieu hospitalier est plus que présente dans les esprits, avec le refus de la transformation de l'hôpital en entreprise et notamment la dérive qui consisterait à transformer les usagers des hôpitaux en clients ou encore la marchandisation des soins. Ces déstructurations de l'hôpital s'inscrivent dans ce qui a déjà été amorcé et entériné par le gouvernement le 1^{er} juillet 2016, avec la mise en place des GHT (Groupement Hospitalier de Territoire).

L'USD du Cher rappelle que pour les patients, les GHT auront pour conséquence la mutualisation des services de spécialités entre les structures et ainsi la fermeture de services dans certains établissements pour ne les conserver que dans un minimum d'établissements du même GHT. Les patients seront donc obligés de se déplacer d'un hôpital à l'autre en fonction de l'organe à traiter, dans un système où les structures de proximité seront réduites à peau de chagrin au profit des grands centres hospitaliers.

Dans la même logique, les « fonctions supports » – instituts de formation, laboratoires, cuisines, blanchisseries, services techniques et logistiques, etc. – seront mutualisés et externalisés pour être récupérés par l'établissement support. Les activités de biologie et d'imagerie seront quant à elles regroupées en pôles inter-établissements. Le tout permettant en même temps de réduire le personnel et les moyens engagés, voire à terme de sous-traiter au privé.

L'établissement support désigné par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour notre département du cher est le Centre Hospitalier Jacques Cœur à Bourges qui rencontre d'énormes difficultés en termes de souffrance au travail pour les personnels de par la pression qui leur est appliquée.

L'USD du Cher revendique et exige un système de santé qui comprendrait une véritable offre de proximité et un hôpital public de qualité, des soins gratuits entièrement financés par la sécurité sociale en abandonnant le système de complémentaires privées, des moyens financiers suffisants, en autogestion conjointe par les salariés et les usagers, c'est donc pour cela que nous serons le 15 septembre 2016 tous dans la rue, personnel hospitalier et usagers. Et parce que l'austérité imposée à l'hôpital s'intègre parfaitement dans la logique de

la loi travail, parce que nos luttes ne peuvent être divisées, c'est en convergence avec les autres secteurs, actuellement mobilisés pour le retrait de la loi Travail, qu'il faut inscrire notre mobilisation contre les GHT.

Concernant les EHPAD, maisons de retraite, unités de soins de longue durée du département du Cher, nous constatons qu'aucune véritable politique d'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées n'est mise en place.

On exige toujours plus des salariés de nos secteurs, alors que les moyens alloués sont bien en deçà des besoins !

Pire, la récente loi sur la réforme des retraites représente un déni de reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.

L'USD CGT du cher dénonce la productivité, la polyvalence, le glissement de tâches, le port de charges lourdes, les horaires décalés, le travail en 12 heures.

Les professionnels IDE et aides soignant(e)s sont tous les jours confrontés, à la souffrance physique et psychique, à la mort !

En clair, nous revendiquons à juste titre :

- **La mise en place d'un ratio : 1 soignant pour 1 résident,**
- **Une embauche massive de personnels qualifiés,**
- **La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers selon les critères définis par la CGT,**
- **Un financement unique basé sur la solidarité nationale (sécurité sociale),**
- **L'arrêt de la marchandisation du secteur sanitaire/ médico-social,**
- **l'arrêt de l'exploitation des personnels et des familles,**
- **Un véritable plan emploi/formation reconnaissant à toutes et tous**
- **qualifications et revalorisations salariales car prendre en charge des personnes âgées doit rester un véritable métier,**
- **Un nombre de lits publics adaptés aux besoins actuels et futurs,**
- **Le reversement intégral aux services s'occupant des personnes âgées des sommes récoltées par la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie (CNSA) abondée par la journée de solidarité, et dont le financement repose uniquement sur les salariés.**

De plus, s'ajoutent les pertes sur notre pouvoir d'achat avec l'augmentation du coût de la vie (loyer, assurances, soins médicaux, remboursements des médicaments, électricité, gaz, essence...).

Il y a donc URGENCE aujourd'hui à augmenter nos salaires !

Mais le secteur « dépendance » n'est pas le seul à être touché, les autres professionnels dans les autres domaines, rencontrent d'énormes difficultés, la crise que traverse la psychiatrie, la médecine générale, la chirurgie, la pédiatrie, les urgences, etc... n'est pas une fatalité. Elle résulte de choix politiques, qui depuis des années conjuguent réduction des dépenses de santé aux stricts équilibres budgétaires.

L'USD CGT du cher dénonce avec force, les réductions de personnels qui restent la seule variable d'ajustement pour combler les déficits abyssaux des établissements.

Au contraire, il faudrait la création de milliers d'emplois qualifiés pour faire face aux conséquences du vieillissement de la population.

- **Concernant les salariés de la branche associative, nous nous opposons au démantèlement des conventions collectives 51 et 66.**

Les personnels ouvriers sont eux aussi dans la tourmente, des postes ne sont pas remplacés, de plus en plus de sous-traitance, une intensification du travail dans de mauvaises conditions, des pertes de repères professionnels, des non reconnaissances de l'adéquation grade/emploi, blocage des déroulements de carrières sont à déplorer, **ils n'en peuvent plus !**

Les personnels administratifs ne sont pas en reste, alors que leur bon fonctionnement n'est plus à démontrer, ces catégories d'agents restent les grands oubliés des réformes successives sur notre secteur.

Ils sont contraints de s'adapter aux multiples évolutions complexes, rapport à la nouvelle gouvernance, ces personnels ne trouvent aucune reconnaissance professionnelle.

Les personnels infirmiers subissent un chantage individuel sur le droit d'option qui est imposé par le ministère. En effet, c'est la profession infirmière qui éclate en 2 corps (A et B). Cette véritable supercherie à la retraite entraîne des conséquences importantes liées à la reconnaissance de la pénibilité de la profession.

Ces professionnels exerçant en rythmes de travail alternés, ont une espérance de vie inférieure de 5 à 8 ans par rapport aux professionnels exerçant en rythme et horaires de travail fixes !

A ce sujet, la CGT revendique l'ouverture de nouvelles négociations pour proposer de nouvelles grilles de salaire.

La réglementation de la reconnaissance statutaire d'un niveau de qualification d'une profession doit rester unique.

L'USD CGT du cher sollicitera un débat pour les agents non-titulaires, vacataires et contractuels, car de nombreux emplois de la fonction publique hospitalière, d'état, territoriale sont occupés par des agents non-titulaires de droit public. Pourtant la proportion est telle que les emplois qu'ils occupent sont majoritairement des emplois correspondant à des besoins permanents, plutôt qu'à des besoins temporaires.

Pour la CGT les employeurs publics détournent régulièrement la loi, sans aucune conséquence pour eux. Ils embauchent massivement des non-titulaires pour des besoins permanents utilisant des contrats de vacances d'emploi ou des besoins occasionnels qu'ils n'hésitent pas à multiplier année après année pour les mêmes agents, c'est inadmissible !

Pour la CGT, la première priorité est que les besoins permanents soient pourvus par des emplois de titulaires. Les non-titulaires doivent être titularisés.

L'USD CGT du cher se place résolument à l'offensive et exigera que dans tous les établissements de santé de notre département :

- **des moyens budgétaires pour répondre dignement à nos missions dans ce contexte social particulièrement impacté par la crise et ses désastreux effets.**
- **La tenue de CHCST extraordinaires sur les conditions de travail et la pénibilité.**
- **L'augmentation des salaires, qui ignorent encore et toujours les qualifications et l'évolution des prix**
- **De meilleures conditions de vie et de travail par des réponses adaptées et durables.**
- **La suppression des GHT.**

Cette journée de mobilisation pour l'USD CGT du cher, s'inscrit pleinement dans toutes les autres revendications et actions qui suivront.

L'USD CGT du cher, place ces mobilisations sous le signe de la conquête et du progrès social dans la santé au plus proche des professionnels.

**Notre système de santé, les professionnels méritent mieux que cela !
Les malades aussi !**

P/l'USD du Cher

Le secrétaire général
Jean-Claude HOUBION.

